

BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE

DÉJÀ 343 AGRICULTEURS-OBSERVACTEURS

Depuis 2009, l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (pilote par le Muséum national d'Histoire naturelle, les Chambres d'agriculture et le Ministère de l'agriculture) regroupe toujours plus d'agriculteurs : 350 exploitations participent activement à la création de données sur plus de 500 parcelles !

2

L'OAB est une initiative du Ministère de l'agriculture, dont la coordination scientifique est confiée au Muséum national d'Histoire naturelle en partenariat avec l'Université de Rennes 1 et un laboratoire du CNRS, le LADYSS. L'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture, partenaire historique, intervient en appui pour l'animation nationale. Cet observatoire rassemble aujourd'hui 343 agriculteurs autour d'un même objectif : développer une meilleure connaissance personnelle et collective de la biodiversité des milieux agricoles.

Par leurs observations, les agriculteurs participants enrichissent la connaissance de cette biodiversité fonctionnelle qui vit sur les parcelles agricoles. Vers de terre, papillons, abeilles, limaces et carabes font ainsi l'objet d'un suivi pluriannuel. Grâce à ce suivi dans le temps, et en fonction des pratiques agricoles, des corrélations statistiques peuvent être mises en évidence. Ces agriculteurs-observateurs produisent ainsi tous les ans des données permettant davantage de liens entre pratiques agricoles et biodiversité. Un second objectif est venu immédiatement se fixer au premier : l'Observatoire

constitue également un outil de sensibilisation pédagogique. Les agriculteurs, en observant en détail cette biodiversité sur leurs parcelles, vont pouvoir la qualifier, la relier à leurs pratiques, ce qui permet ainsi une meilleure appropriation des enjeux de la biodiversité dans le milieu professionnel. L'OAB est enfin un vecteur de discussion entre les agriculteurs mais aussi avec les animateurs qui les accompagnent dans cette démarche.

Ce projet contribue à rendre visibles les efforts réalisés sur le terrain dans le cadre d'initiatives ou de projet agri-environnementaux.

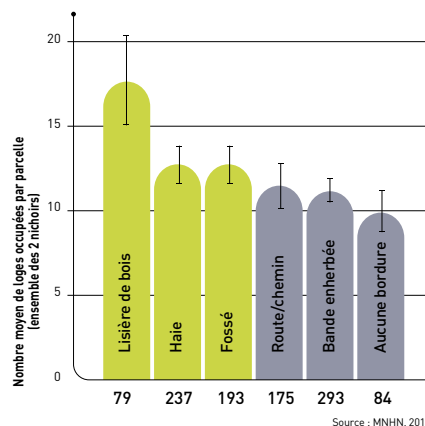
En fournissant aux agriculteurs des données significatives et pertinentes pour mesurer les effets de leurs actions sur la biodiversité (Indicateur), leur rôle actif dans la préservation de la biodiversité sera ainsi renforcé.



En 2013 : En moyenne, 6,2 loges occupées dans les nichoirs à abeilles solitaires

Les observations de cette année confortent les résultats obtenus les années précédentes. Le nombre de loges occupées est plus important lorsque le paysage autour des nichoirs est varié. Les lisières de bois sont les milieux limitrophes les plus favorables au développement des abeilles suivies grâce à ce protocole. Viennent ensuite les haies et les fossés. Il n'y a pas de différence significative entre les routes et chemin, les bandes enherbées et l'absence de bordure. Il est important de noter que les chemins et talus sont des habitats intéressants pour d'autres espèces d'abeilles, terricoles, et non observées par ce protocole.

Occupation des nichoirs en lien avec le paysage



Source : MNHN, 2014



En 2013 :
176 parcelles suivies
 En moyenne,
22,6 vers de terre observés par parcelle

LES VERS DE TERRE

LA PRAIRIE, MILIEU PRÉFÉRÉ DES VERS DE TERRE

Les prairies sont plus favorables au développement des lombriciens. Ce sont des milieux peu perturbés par les pratiques, du point de vue mécanique et chimique et qui sont riches en ressources trophiques. Elles favorisent le développement et la conservation des vers de terre épigés et présentent un équilibre entre les différentes catégories écologiques des vers. En vigne et cultures, les communautés sont dominées par les endogés, vers vivant en profondeur dans le sol et ne remontant pas ou peu à la surface.

© Clément Arioko.com

L'observatoire agricole de la biodiversité c'est :

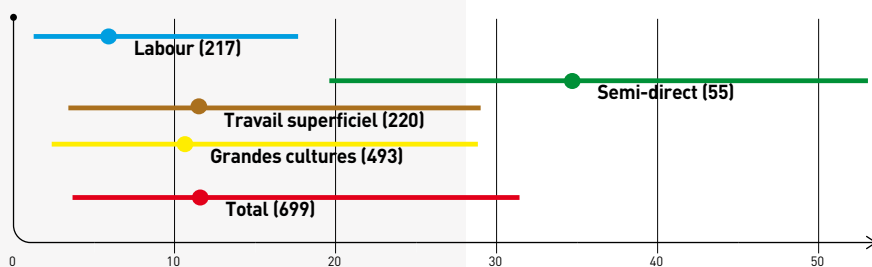
343 exploitations,
533 parcelles,

57 structures impliquées,

2 200 protocoles d'observations réalisés sur le terrain pour la seule année 2013. **3**

Le semis direct favorise le retour des vers de terre

Population de lombrics en grandes cultures en fonction du travail du sol



Abondance moyenne de vers par placette (toutes catégories confondues)
 Placette = surface de sol de 1m², entre parenthèse nombre d'observations effectuées. Source : OAB, MNHN, 2014

Facteurs influençant la biomasse de vers de terre

(OPVT, Université de Rennes 1, Daniel Cluzeau, 2014)

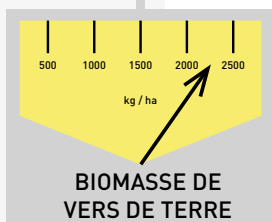
FACTEURS DE DÉGRADATION

- **Protection phytosanitaire**
(la majeure partie des Nématicides et insecticides, certains fongicides et molluscides, peu d'herbicides...)
- **Rotation courte et monoculture**
- **Brûlage des pailles**
- **Labours continus**
- **Compactage des sols**
- **Fertilisation minérale exclusive**
Acidification des sols

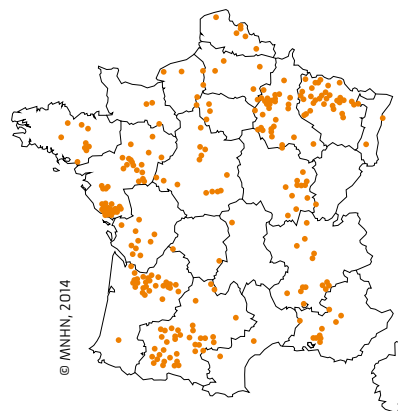
FACTEURS DE RESTAURATION

- **Protection phytosanitaire raisonnée**
Utilisation raisonnée de certaines matières actives
- **Chaulage**
- **Semis direct, travail minimum**
- **Couvert végétal d'interculture**
- **Amendement organiques**
(Fumier, composts, déchets)
- **Fertilisation raisonnée**
(Fumures organo-minérales, lisiers)

Ce schéma présente, à gauche, des facteurs de dégradation ou pratiques plutôt défavorables pour les populations lombriciennes. À droite, des pratiques favorables (facteurs de restauration), qui permettent d'augmenter l'abondance et la biomasse de vers de terre.



Evidemment, l'ensemble est complexe et la combinaison de pratiques peut avoir d'autres conséquences. De plus, la nature du sol est également un facteur qui entre en jeu.



Plus d'infos sur :
www.observatoire-agricole-biodiversite.fr